

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 février à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron de Bujaleuf, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20 février 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
33	22	7	4	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : COLIN Julian à SIMON Philippe - COUPET Georges à BESNIER Michelle - DELEFOSSE Laurent à BOSDEVIGIE Jean-Pierre - ECHASSERIEAU Vincent à Jean-Michel BIDAUD - GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique – LEVET à MALET Patrick - MARQUES Evelyne à DUGAY Marie

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : THEYS Michel

FINANCES

Délibération n° C10-2025 : Autorisation de signature pour une solution globale de téléphonie

M. le Président informe le Conseil de la potentialité de signer une solution globale de téléphonie pour l'ensemble des services de la Communauté de communes.

Des fournisseurs ont été mis en concurrence pour obtenir :

- Une seule offre aux fonctions novatrices couvrant l'ensemble des sites
- Gestion de la facturation simplifiée
- Suivi technique facilité s'appuyant sur un seul interlocuteur
- Supervision à distance de nos équipements
- Matériels homogènes de dernières générations
- Equipement de chaque site avec une technologie fibre pour optimiser les usages
- Remise à niveau des scénarii d'accueil téléphonique au sein de la structure.

Nous vous proposons de retenir l'offre de la société COPY SUD qui s'est engagée sur ces pré requis et nous propose en plus des liens fibre, des liens de secours, l'ensemble des équipements et postes nécessaires dont un standard pour le centre de santé, la personnalisation du fonctionnement, la portabilité des lignes. Cette société s'engage à prendre à sa charge le solde du contrat nous liant à notre société actuelle pour 18.000 € HT. Le coût mensuel proposé est 1 655 € HT soit 19 860 € HT annuel. Le coût pour la Communauté de communes à ce jour était de 2 880 € HT par mois soit une économie annuelle de 14 700 € HT.

Il vous est proposé :

- D'AUTORISER M. le Président à signer le devis de l'entreprise COPY SUD pour un montant de 1 655.00 € HT par mois ;
- D'AUTORISER M. le Président à signer le forfait de déploiement de 3 000 € HT ;

- Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix pour décident :
- D'AUTORISER M. le Président à signer le devis de l'entreprise COPY SUD pour un montant de 1 655.00 € HT par mois ;
 - D'AUTORISER M. le Président à signer le forfait de déploiement de 3 000 € HT ;

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 03 mars 2025

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : 05 MARS 2025
Publié le : 05 MARS 2025

